

Informations importantes à l'attention des licenciés

I / NOUVEAUTES EN MATIERE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

A. Le sport automobile étant le plus souvent exclu des contrats classiques d'assurance, notamment des contrats liés aux prêts bancaires, il est possible dorénavant de compléter les garanties de base grâce à des garanties individuelles complémentaires à adhésion facultative.

La FFSA a ainsi, avec le concours du Cabinet AON (courtier) et de la Compagnie d'Assurance CHARTIS, développé deux nouvelles garanties complémentaires attractives :

> DOUBLEMENT DES CAPITAUX DECES INVALIDITE PAR ACCIDENT DE LA GARANTIE DE BASE > FRACTURES/BRULURES

Ces garanties peuvent être souscrites directement lors de la demande de licence en complétant les zones dédiées sur l'imprimé

NB : ces mêmes garanties pourront être souscrites par les titulaires d'un titre de participation auprès du Service Commercial du Cabinet AON.

B. Des options à la carte sont également disponibles auprès du Cabinet AON, pour bénéficier d'une couverture complémentaire décès/invalidité permanente par accident et/ou indemnités journalières, en plus des garanties de base.

II. MODIFICATION DE L'IMPRIME DE DEMANDE DE LICENCE

L'imprimé de demande de licence 2012 a fait l'objet de modifications importantes.

· La pochette (formulaire papier) comporte des informations complémentaires importantes, concernant notamment l'assurance individuelle accident, à lire attentivement et à garder précieusement.

· La liasse intérieure a été réformée en conséquence

1. Des zones dédiées à la souscription directe des garanties complémentaires ont été créées sur le feuillet de demande de licence

2. La fiche médicale se trouve désormais à part, sur le 3ème feuillet de la liasse. Là encore, des informations complémentaires ont été apportées, à lire attentivement. Elle sera à joindre impérativement à la demande de licence dûment complétée.

III. MODALITES DE PRISE DE LICENCE

L'imprimé de demande de licence 2012 est disponible sur le site internet de la FFSA, et nous vous invitons à privilégier la saisie en ligne/impression ou le téléchargement/impression. Les formulaires 'papier' traditionnels restent néanmoins disponibles dans les Associations Sportives Automobile et Karting pour ceux qui le souhaitent.

Nous vous rappelons, en outre, que toutes les informations utiles et importantes liées aux licences et titres de participation figurent dans le Guide Licences 2012, en ligne dans le même espace. LES MODIFICATIONS FIGURENT EN GRAS/ITALIQUE.